



OIS02

Marais du Lys



ID

Surface : 298**Altitude** : 26 - 29 m**Entité paysagère** :

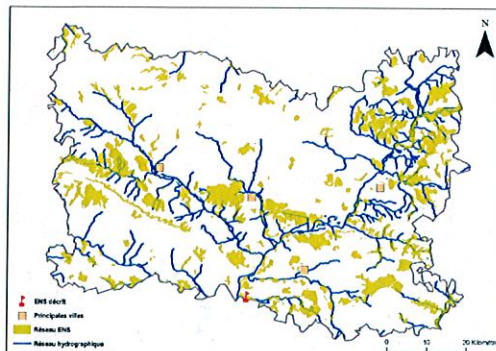
VALLEE DE L'OISE, VALOIS MULTIEN.

Canton(s) concerné(s):

CHANTILLY, NEUILLY-EN-THELLE.

Commune(s) concernée(s) :

BORAN-SUR-OISE, LAMORLAYE.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZPS : FR2212005, Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, Site Inscrit Oise 29, ZICO PE 09, ZNIEFF I n° 220013844.

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

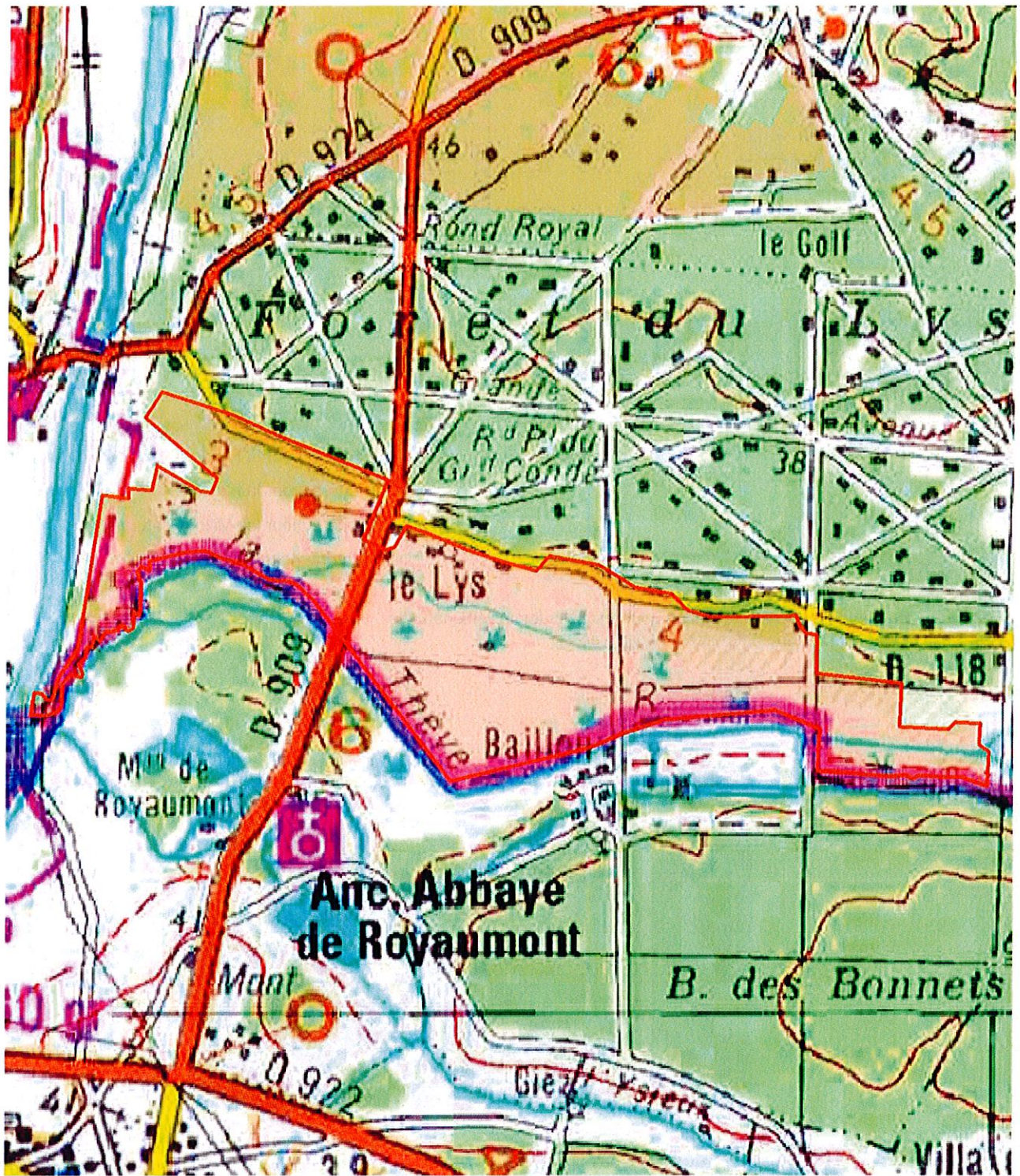
Vocation proposée

- Mettre en œuvre des mesures de gestion pour restaurer les milieux naturels
- Sensibiliser le public à un comportement écocitoyen




Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Le marais est un site historique s'étendant sur une surface importante au contact de la plaine alluviale de l'Oise. Il renferme de nombreux milieux rares en Picardie et reste préservé à ce jour des opérations classiques de drainage ou de culture.



 Délimitation de l'ENS

0 170 340 m




Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieux naturels dominants

Les groupements végétaux du *Cladietum marisci*, du *Molinion caeruleae*, du *Potamo bechtoldi-Najadetum marinae*, du *Ranunculion fluitantis*, de l'*Alnion glutinosae-Ulmenion minoris* et du *Thalictro-Filipendulion ulmariae*

Espèces végétales remarquables

Le Dactylorhize incarnat (*Dactylorhiza incarnata**), la très rare Renoncule langue (*Ranunculus lingua**), l'exceptionnelle Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris**), la Samole de Valerandus (*Samolus valerandi*), le Cladium marisque (*Cladium mariscus*), la Valériane dioïque (*Valeriana dioica*), le Laiteron des marais (*Sonchus palustris*), le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*), l'Oenanthe de Lachenal (*Oenanthe lachenalii*), la Véronique en écus (*Veronica scutellata**),

Espèces animales remarquables

Le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), dans les roselières ; le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*), sur le cours d'eau ; le Pic noir (*Dryocopus martius*), fréquentant les boisements en bordure du marais ; le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) ; *Arenostola phragmitidis*, *Celaena leucostigma*, et *Diachrysa chryson* ; la Rainette verte (*Hyla arborea*), espèce inscrite en annexe IV de la directive "Habitats" de l'Union Européenne ; la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), assez rare ; la Vipère péliade (*Vipera berus*) ; l'Anguille (*Anguilla anguilla*), la Loche de rivière (*Cobitis taenia*), la Loche d'étang (*Misgurnus fossilis*), la Lote de rivière (*Lota lota*) et la Vandoise (*Leuciscus leuciscus*)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Bonne connectivité intra-site : les jonctions entre les différents milieux sont préservées. Certaines routes gourdonnées isolent quelques fragments de site qui restent pourtant fonctionnels. Comme tous les marais, le marais du Lys est difficilement accessible.

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Milieu isolé et grandement menacé par urbanisation.

Etat de conservation et fragilité du site

Etat de conservation moyen. Le site souffre principalement d'un enclavement important et de l'étalement urbain qui rogne sur ses marges. Du fait de la proximité immédiate de nombreux villages, les décharges, dépôts en tous genres et bâtiments tant abandonnés qu'en construction viennent banaliser le site en rompant les connexions avec l'extérieur. Les marges du site sont souvent plantées de vastes peupleraies ou colonisées par des friches humides sans grand intérêt. Cet ancien site d'agro-pastoralisme dispose de quelques accès intra-site qui permettent de voir une fermeture importante des milieux et une domination nette de l'Eupatoire. Un chemin parcourt le site sur un axe nord-sud mais ne génère aucune coupure.

DESCRIPTION PAYSAGERE

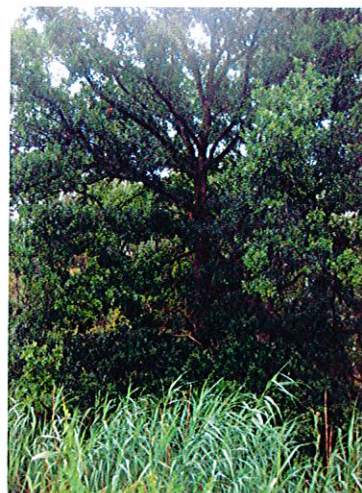
Pour cette ancienne zone pâturée où les traces des clôtures sont aujourd'hui à peine perceptibles, l'heure est la recolonisation. Les espaces sont en voie de fermeture alors qu'on pouvait s'attendre à un champ visuel élargi. Le mauvais état des boisements est à déplorer, quelques grands arbres notamment des chênes sont étouffés par la végétation grandissante.

La proximité des maisons entraîne de fréquentes dégradations et décharges sauvages.

Dans ce contexte forestier très urbanisé, le marais du Lys est une anecdote paysagère qui offre de la diversité et surtout un contraste paysager fort entre des espaces naturels délaissés voire repoussés et une attractivité forte du domaine forestier pour l'installation pavillonnaire. En revanche, la forte dégradation du site et sa non mise en valeur lui confère peu d'intérêt paysager.

Une deuxième partie se détache, celle en lien avec l'Oise. Elle est longée par l'ouest par le GR1A, les abords immédiats sont assez dégradés (points noirs paysagers : ligne HT, base de loisir en ruine, ferme équestre et ses abords immédiats...).

Par ailleurs, les accès intra site sont extrêmement limités, les fronts bâtis périphériques sont des barrières visuelles, les accès sont quasi inexistantes. La notion de propriété privée est omniprésente.



DESCRIPTION SOCIALE

Difficilement accessible. Quelques sentiers fermés à la circulation et disparition de layons forestiers anciennement praticables. Une route gourdonnée envahie par la végétation traverse le site du nord au sud à la hauteur de Lamorlaye.

Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Agriculture (prairies humides), foresterie, loisirs (vélo)

Principales activités aux alentours

Agriculture et urbanisation intense

Fréquentation

Faible (Très peu d'accès), la route reliant Lamorlaye à Baillon est toutefois empruntée. Présence de panneaux indiquant l'entrée dans le PNR Oise-pays de France. La fréquentation doit rester anecdotique pour préserver le milieu ou être encadrée par le personnel du Conseil Général.

Réglementations diverses

Très nombreuses restrictions d'accès

Foncier

Privé

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

- Réouverture des milieux ; lutte contre l'isolement du site ; mise en place d'animations, d'un balisage VTT, valorisation du GR ; soutien des actions par le PNR Oise Pays de France ; acquisition foncière pour lutter contre urbanisation ; révision du périmètre (belles chênaies en zone 2 à intégrer)
- PDPG : Restauration de frayères à brochet à hauteur du SET par 1- mise en place de conventions contractuelles pour retrouver des prairies humides alluviales en contrôlant le niveau et la durée d'inondation et 2- Aménager pour rendre ces sites accessibles aux géniteurs, ouvrir le milieu et le végétaliser

Etat d'avancement

Maître d'ouvrage choisi



PDT17

Bois des Bouleaux et Remise des Chênes



ID

Surface : 137

Altitude :

Entité paysagère :

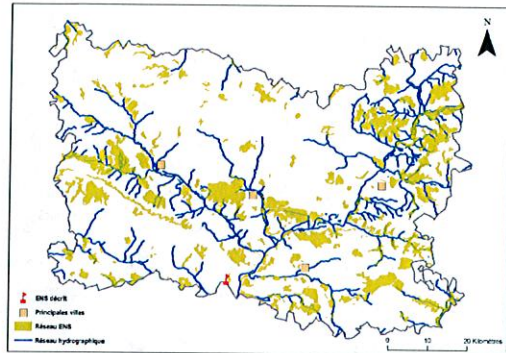
PLATEAU DE THELLE ET VALEE DE LA TROESNE.

Canton(s) concerné(s):

MONTATAIRE, NEUILLY-EN-THELLE.

Commune(s) concernée(s) :

BORAN-SUR-OISE, CROUY-EN-THELLE, MORANGLES, PRECY-SUR-OISE.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, ZNIEFF I n° 220013791.

Valeur patrimoniale

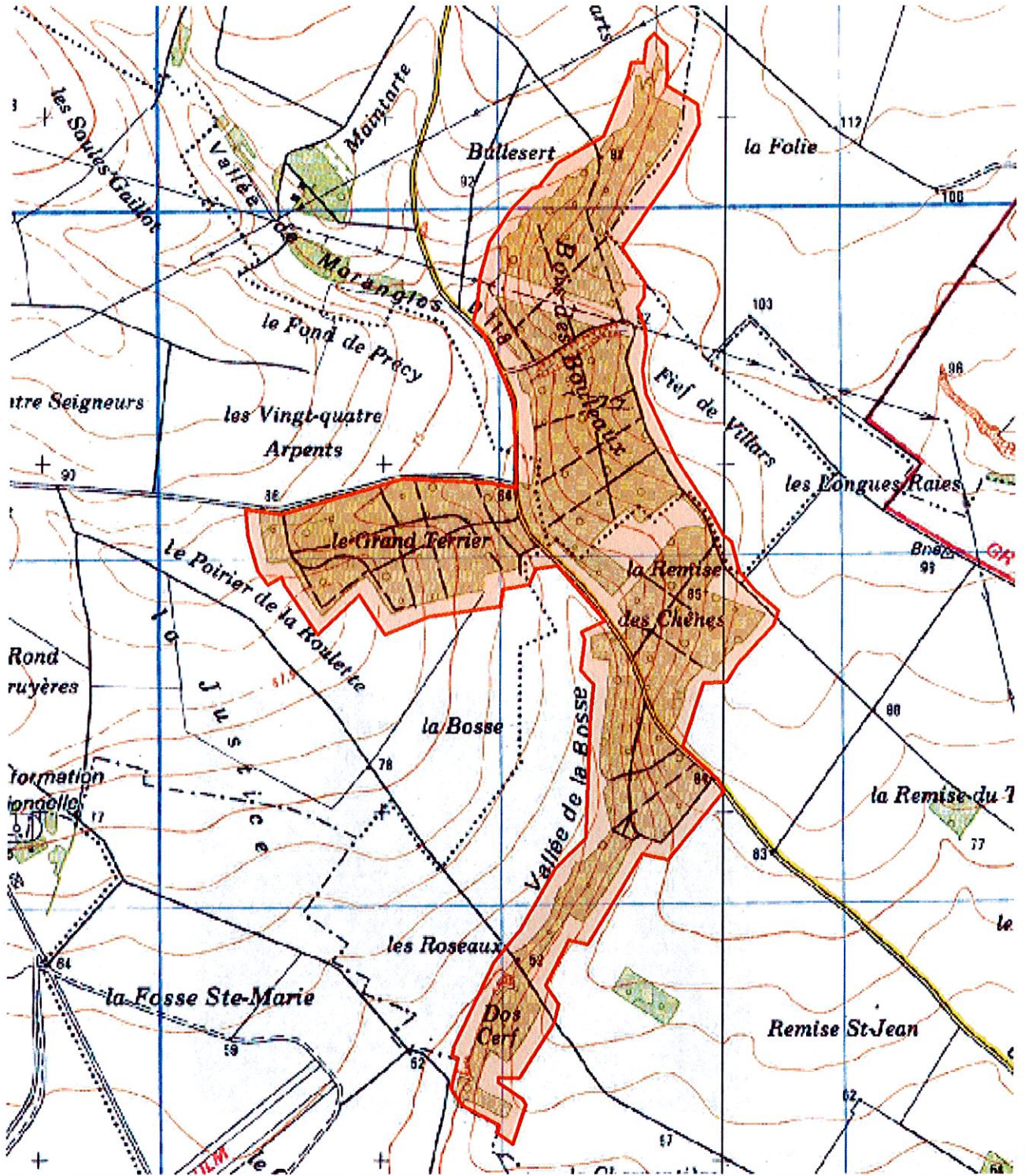
- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Les Bois des Bouleaux et de la Remise des Chênes sont situés en limite orientale du plateau crayeux du Pays de Thelle, dans l'axe de la Vallée de la Bosse. Cette dernière s'étire selon un axe méridien, au sud de Crouy-en-Thelle.



 Délimitation de l'ENS

0 210 420 m



Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Les boisements thermocalcicoles

Espèces végétales remarquables

Le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), l'hybride Orchis X angusticuris, le Thésion couché (*Thesium humifusum*), l'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*), l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*), l'Epipactis rouge foncé (*Epipactis atrorubens*), la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*), la Chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*), l'Orchis singe (*Orchis simia*)...

Espèces animales remarquables

Le Lézard des murailles (*Lacerta muralis*)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

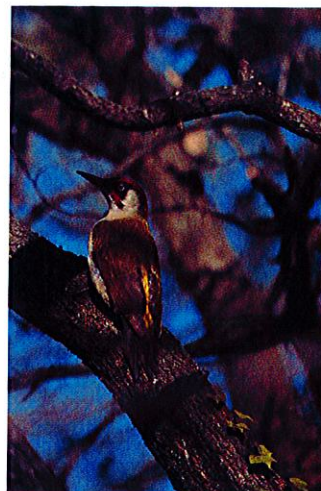
Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

DESCRIPTION SOCIALE



Réalisation Biotope - 2007

Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Etat d'avancement

Maître d'ouvrage choisi